

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1983)  
**Heft:** 670

**Rubrik:** Courier

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ceci afin de pouvoir emprunter ensuite la contreva- leur au taux de faveur. Voilà qui aurait mis un peu de baume sur le cœur des financiers d'ENK. Ils doivent en avoir besoin. Et comme, à Würenlingen, le bâtiment de l'ancien réacteur expérimental DIORIT est justement à la recherche d'une affectation, on propose de stocker cet UF<sub>6</sub> là-dedans! Le tour est joué.

#### COMME UN DÉFAUT...

Ce beau scénario a cependant comme un défaut. C'est que, sous forme d'UF<sub>6</sub>, l'uranium est inutilisable dans une centrale nucléaire. Il faut d'abord le transformer en éléments combustibles, c'est-à-dire en barres d'oxyde d'uranium ou d'uranium métallique. Ces barres doivent, en plus, être enrobées dans une gaine en zirconium (est-il stocké, celui-là?). Or, il n'y a en Suisse aucune usine capable de procéder à cette transformation.

Alors, en cas de crise, que fera-t-on avec cet UF<sub>6</sub>? Si la crise n'est pas trop grave et que les frontières restent ouvertes au moins avec la France et l'Allemagne fédérale, pays qui disposent de la technologie adéquate, nous pourrions envoyer notre UF<sub>6</sub> à l'un de ces voisins en le priant de vite nous en faire des barres de la bonne configuration. Si ces pays sont aussi affectés par la crise, ils risquent d'avoir d'autres chats à fouetter. Et le transport pourrait bien être épineux. Il n'est déjà pas si facile quand tout va bien. On ne peut s'empêcher de penser que dans une telle éventualité, tout aurait été beaucoup plus simple si on avait laissé l'UF<sub>6</sub> à Pierrelatte.

Et si les frontières sont fermées? Lorsqu'on ferme ses frontières, c'est en général que l'ambiance internationale est mauvaise et que la guerre est proche. Il pourrait alors sembler désirable d'arrêter les centrales nucléaires pour qu'en cas de bombardement de celles-ci le cataclysme soit un peu moins apocalyptique. Par ailleurs, même si on pense que des centrales de qualité suisse ne risquent jamais rien, même en temps de guerre, il reste inévitable

qu'une guerre ou une crise avec fermeture de frontières fasse baisser notablement la demande d'électricité. Ne serait-ce que parce qu'il n'y aura plus rien à fabriquer pour l'exportation. N'oublions pas aussi que la Suisse est un pays exportateur d'électricité. Quand on ferme ses frontières, est-ce qu'on continue à vendre du courant aux pays voisins? Dans de telles circonstances, va-t-on vraiment se mettre à construire fébrilement en Suisse une usine permettant de transformer l'UF<sub>6</sub> stocké à Würenlingen en éléments combustibles? J'ai comme l'impression que ce serait là la dernière des priorités. En conséquence de tout ceci, cette réserve d'UF<sub>6</sub> en Suisse, n'est qu'une réserve d'illusions.

Il faut savoir enfin que le Tribunal fédéral a eu l'occasion de préciser le point suivant, important: pour pouvoir être qualifié de réserve pour cas de crise, un stock doit, quand la crise survient, pouvoir être utilisé immédiatement, et pour l'usage qui a imposé la constitution des réserves. Le stockage de l'UF<sub>6</sub> ne répond manifestement pas à cette exigence. Dans ces conditions, serait-il licite que l'ENK emprunte la contre-valeur en argent à un taux préférentiel?

#### PAYER LES POTS CASSÉS

Cette proposition de stockage d'UF<sub>6</sub> à Würenlingen est donc complètement inacceptable. ENK n'a qu'une option honnête: laisser cette marchandise à Pierrelatte et en assumer les frais ou la revendre au plus offrant. Il se peut que les offres alléchantes se fassent attendre: avec le marasme nucléaire d'aujourd'hui, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, l'UF<sub>6</sub> ne doit pas être une marchandise très recherchée. Mais ce sont les risques qu'ENK a pris sans rien nous demander, et dont elle doit assumer les conséquences, plutôt que de chercher à se renflouer en volant de l'argent dans la poche du contribuable sous des prétextes parfaitement fallacieux.

P. L.

COURRIER

## Friedrich Engels contre Soljenitsine

*Dans l'article de votre dernier numéro (DP 669) intitulé «Friedrich Engels avant Soljenitsine», vous mentionnez les correspondances que le compagnon de Marx adressa à la Neue Rheinische Zeitung alors qu'il était réfugié en Suisse, à la fin de 1848. Il faut relever que ces textes, comme tous les autres articles de Marx et d'Engels parus dans le quotidien de Cologne ont tous été traduits en français (La Nouvelle Gazette Rhénane, Paris, Editions sociales, 1963-1971, 3 vol.). Ceux qui ne l'ont jamais été, ce sont les articles que le même Engels a consacrés à la Suisse dans d'autres publications, à l'époque du Sonderbund et en 1853.*

*A notre avis, pour être appréciés à leur juste mesure, tous ces textes devraient être remis en situation et, pour cela, confrontés non seulement avec les événements qu'ils relatent, mais également avec les opinions des contemporains. C'est ce que nous avons tenté de faire et que nous ne désespérons pas de pouvoir soumettre un jour aux lecteurs intéressés, si l'état de l'édition romande nous le permet...*

*Ajoutons, à propos des cantons à landsgemeinde, qu'on pourrait aussi titrer: «Engels contre Soljenitsine». En effet, comme la plupart des radicaux de son temps, Engels ne se laisse nullement abuser par les formes prétendument démocratiques des petits cantons et dénonce leur caractère réactionnaire qui les fait s'opposer à la Suisse moderne par le Sonderbund et aux mouvements libéraux et nationaux en Italie par l'entremise de leurs mercenaires. Et il n'a pas de sarcasmes assez forts pour ridiculiser ceux qui, s'inspirant des mythes popularisés par le Guillaume Tell de Schiller, s'opposent, en Allemagne, au projet d'une république unitaire au nom d'un fédéralisme à la Suisse. On est donc à l'opposé des propos de celui qui fut le grand écrivain auteur d'Une journée d'Ivan Denissovitch.*

Marc Vuilleumier